

**DEMANDE DES MISES EN CANDIDATURES AU TITRE DE
DÉLÉGUÉ-E DU SEIC
AU CONGRÈS NATIONAL TRIENNAL DE 2021 DE L'AFPC
qui aura lieu à Winnipeg au Manitoba
du 30 mai au 4 juin 2021**

**La mise en candidature comme délégué-e-s du SEIC au Congrès national triennal de l'AFPC est
solicitée des sections locales dans toutes les régions**

La section locale _____ située dans la région _____
met par la présente en candidature le membre en règle suivant au titre de délégué-e du SEIC au
Congrès de 2021 de l'AFPC.

DÉLÉGUÉ-E DU SEIC AU CONGRÈS DE 2021 DE L'AFPC

Nom: _____

Adresse: _____

Téléphone: (bureau) _____ n° d'id. de l'AFPC _____

(maison) _____ (cellulaire) _____

Adresse courriel personnelle: _____

Nom (en lettres moulées) : _____

Président-e de la section locale (sous réserve de vérification)

Adresse courriel personnelle: _____

Signature – Président-e de la section locale : _____

Il incombe à la personne mise en candidature de présenter un CV au plus tard à la date limite.

Le bureau national du SEIC ne cherchera PAS les CV manquants.

Les CV reçus après la date limite de 21 h (HNE) le 11 août 2020 NE SERONT PAS acceptés.

Le CV ne doit pas dépasser 300 mots. S'il dépasse ce compte de mots, seuls les 300 premiers seront utilisés.

VOIR VERSO ...

Veillez retourner la demande remplie, par la poste, par télécopieur ou par courriel au :

Bureau national du SEIC
a/s Président des mises en candidature et des élections
1204 – 275, rue Slater, Ottawa, ON K1P 5H9

Télécopieur : (613) 236-7871

Courriel: vote@ceiu-seic.ca

La demande de mise en candidature doit être reçue au plus tard à 21 h (HNE) le 11 août 2020

(Les noms de toutes les candidatures seront confirmés au congrès du SEIC en septembre 2020 et au besoin, des élections auprès des membres seront tenues par après, pour désigner les délégué-e-s au congrès 2021 de l'AFPC.)

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT –

Une confirmation de la réception de la présente demande sera transmise, à l'adresse de courriel indiquée, à la présidente ou au président de la section locale. Si vous NE RECEVEZ PAS de confirmation de réception dans un délai de deux (2) jours ouvrables après la transmission de la demande par télécopieur ou par courriel, il vous incombera de communiquer avec Sue Séguin au bureau national du SEIC à l'adresse courriel suivante : vote@ceiu-seic.ca

Signalons que la confirmation de réception de tout formulaire qui nous est envoyé par télécopieur ou par courriel la veille ou le jour de la date limite vous sera transmise dans un délai de deux heures. Rappelez-vous que si vous ne recevez pas de confirmation de la réception du formulaire acheminé par télécopieur, par courriel ou par la poste, il vous incombera de communiquer avec Sue Séguin au bureau national du SEIC à l'adresse courriel suivante : vote@ceiu-seic.ca

**Aucune demande et résumé ne sera accepté après
21 h (HNE) le 11 août 2020**

